

## DÉMARCHE

L'objectif de l'évaluation périodique des programmes de l'Université de Montréal est d'assurer leur qualité et leur pertinence. Dans le cadre de cet exercice, la Faculté de l'éducation permanente a respecté le protocole du deuxième cycle d'évaluation de l'Université (2018-2025). Ce résumé énumère les étapes clés de l'évaluation, présente une synthèse des forces constatées et des recommandations émises par la Sous-commission d'évaluation des programmes.

## ÉTAPES CLÉS

Début des travaux : 2 novembre 2021  
Rapport d'autoévaluation : 5 décembre 2022  
Visite externe : 9 et 10 mars 2023  
Rapport synthèse : 15 juin 2023  
Plan d'action : 14 septembre 2023

## PRINCIPALES FORCES

- ❖ Le programme a une finalité claire et il répond aux besoins de la population ciblée.
- ❖ La structure du programme est globalement souple et adéquate.
- ❖ La qualité des cours obligatoires est reconnue, tant pour le contenu que pour les approches pédagogiques adoptées.
- ❖ Le corps enseignant est compétent et dévoué.
- ❖ Les étudiant·es du programme bénéficient de nombreuses ressources pour soutenir leur réussite.
- ❖ La satisfaction quant à la formation est élevée.

## PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- ❖ Examiner des pistes d'action pour accroître la visibilité du programme et soutenir le recrutement.
- ❖ Réviser la liste des cours à option.
- ❖ Clarifier la présentation des ressources de soutien à la réussite. Envisager de favoriser la découverte active de ces ressources par les étudiant·es.